



SOLIDARITE

Evreux, le 14 Mars 2022

SOLIDARITE AVEC LES FAMILLES DEPLACEES D'UKRAINE

« Ce que vous avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait »

Le Christ nous invite à ne pas être indifférent à la situation de nos frères d'Ukraine et nous engage chrétiens ou non à l'accueil des personnes déplacées.

En ces temps difficiles soyons des « signes » de bienveillance et de paix, comme cela est exprimé à la fin de chaque prière eucharistique. Le Christ nous appelle à vivre en paix et en frères.

Soyons disponibles dans la mesure de nos moyens à accueillir les personnes déplacées comme nous accueillerons le Christ.

Nous vous invitons à prendre connaissance des consignes données par la Préfecture : pref-solidarite-ukraine@eure.gouv.fr

- **Pour toutes questions relatives à l'accueil des Ukrainiens dans l'Eure**
- **Pour le statut des personnes déplacées**
Depuis le 3 mars, les ministres de l'intérieur de l'Union européenne ont décidé l'octroi du statut de « **protection temporaire** » aux personnes déplacées en provenance d'Ukraine.
En pratique, les déplacés peuvent se présenter au guichet de la Préfecture ou adresser un courriel.
- **Pour la mise en place des dispositifs de solidarité** : L'hébergement des personnes déplacées
Les collectivités territoriales, associations et particuliers ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de mettre à disposition gracieusement des solutions d'hébergement, sous réserve du respect des conditions de dignité requises par le Code de la construction et de l'habitation.

Comment et où scolariser les enfants ?

Pour tout connaître des procédures de scolarisation des enfants, les familles sont invitées à se rapprocher de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale de l'Eure (DSDEN). L'accueil de l'autre est une « ouverture » pour tous.

Afin de vous aider à réaliser cette action, le Service Diocésain de la Solidarité vous propose de vous accompagner pour vous écouter et vous permettre de relire l'expérience que vous vivrez avec ces familles. Contact :

solidarite@evreux.catholique.fr

En ce temps de carême, n'oublions pas de prier pour la paix et les familles en souffrance d'ici et d'ailleurs.

+Christian NOURRICHARD
Evêque d'Evreux

P. Olivier LEMESLE
Responsable Service de la Solidarité